Allemand

ECTS : 2

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Un niveau minimum B1 est nécessaire. Les fondements de l'enseignement dispensé restent les mêmes dans les différents groupes :

- Géographie, culture et patrimoine en Allemagne et en Autriche
- 'Made in Germany': quelques succès à l'exportation
- Etude des différences interculturelles entre l'Allemagne et la France et au sein des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse).

Réactivation des 5 compétences fondamentales acquises dans l'enseignement secondaire, en particulier lors de l'obtention du baccalauréat :

- Compréhension orale
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Interaction.

Jeux de rôle, mises en situation, grands débats. Révision des structurales grammaticales de base et élargissement des connaissances à des structures plus complexes. Révision du vocabulaire de base de la langue utilisée dans la vie courante et élargissement de ce vocabulaire à celui plus spécifique du monde économique.

Compétence à acquérir :

Faire de l'allemand un outil de communication immédiatement utilisable dans la vie quotidenne, et être capable de comprendre des documents, écrits ou sonores, relatifs aux grands enjeux de société.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu
- Note de participation orale.

Bibliographie, lectures recommandées :

Documents écrits extraits de la presse ou de manuels spécialisés, documents audiovisuels, internet et multimédia.